



Jean Pédélaborde, Michelle Maisonhaute, Jean-Pierre Gégout

Chers délégués et adhérents

Nous vous souhaitons une bonne année 2013. Qu'elle vous apporte la santé, pour vous et vos familles, ainsi que la réalisation de vos projets. Merci pour toutes les actions que vous avez menées au cours de l'année écoulée, et pour votre fidélité dans vos engagements.

En cette période économique difficile, nos bénéficiaires auront encore plus besoin de nous et seront encore plus nombreux. Tous ensemble, nous nous mettrons à leur disposition, dans une collaboration renforcée.

AGIRabcd, va fêter son 30ème anniversaire en juin prochain, et nous formons le souhait d'une belle évolution, dans l'action solidaire très ancrée dans le territoire des délégations.

La délégation d'Eure-et-Loir d'AGIRabcd 28 a mis en œuvre le projet 'Trajectoires' élaboré dans le cadre d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale et porté par Marie-José et Gabriel Sebban.

Rencontres intergénérationnelles et interculturelles

SOMMAIRE

Vœux des Délégués

ACTIVITÉS NATIONALES

- Rencontres intergénérationnelles
- Complémentaire santé

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- Mission juridique en Bulgarie

LES NEWS

- Générations placard, générations espoir



Après un long travail d'écriture du projet, de recherche de financeurs, de partenaires, de témoins... la phase de réalisation a pu se mettre en place en partenariat avec un LEP

du Bâtiment et deux collèges situés dans les quartiers sensibles de l'agglomération chartraine et de la ville voisine de Châteaudun. L'idée étant de faire se rencontrer des migrants de première génération, des retraités, et des jeunes scolarisés, les uns et les autres portant témoignage de leur vécu.

Les migrants associés au projet sont originaires de tous les continents. Ils sont arrivés en France dans les années 60 à 80 pour des nécessités économiques ou des raisons politiques et vivent dans les quartiers où se situent les établissements scolaires.

L'association souhaite créer entre ces générations des occasions de mieux se connaître pour mieux s'accepter et mieux vivre ensemble. Les enseignants ont intégré cette action dans leurs projets de réussite éducative et travaillent avec les élèves dans des matières aussi diverses que le Français, l'Histoire, l'Éducation Civique, les Arts Plastiques.

Gabriel et Marie-José Sebban concrétisent leur travail de mise en relation des générations par la réalisation d'un film en association avec un cinéaste d'une compagnie locale : 'La Belle Rouge'. C'est aussi l'occasion d'initier les jeunes aux techniques audiovisuelles.

Une première rencontre entre retraités migrants et scolaires s'est faite lors d'une visite de la Cité de l'Immigration à Paris. Puis, une première phase de tournages a mis en lumière le ressenti de chacun sur des thèmes liés à l'immigration, le racisme, la



transmission des expériences, le vivre ensemble. Enfin, les migrants sont invités à rencontrer les jeunes dans leurs établissements scolaires pour des échanges sur ces sujets.

Ces rencontres intergénérationnelles, réalisées sur un trimestre, se termineront par une réunion festive réunissant tous les protagonistes.

Le travail ne s'arrêtera pas là pour autant : une fois monté, le film sera utilisé pour des projections-débats dans les établissements scolaires et maisons de quartier de l'agglomération chartraine et de Châteaudun.

EN BULGARIE

Une Mission juridique *les déviances du système*

A la demande de l'Union Européenne, qui s'étonnait du nombre de relaxes prononcées dans des affaires sensibles, Madame la Ministre de la justice bulgare a demandé à l'ambassade de France en Bulgarie, de faire établir un rapport juridique par un expert. Cette mission a été remplie par AGIRabcd pendant une durée de trois semaines.

Le but de cet examen était d'expliquer au gouvernement, et surtout à l'Union Européenne, comment des personnes convaincues de corruption, de détournement de subventions communautaires, de proxénétisme, ou de trafic de drogue pouvaient échapper à toute sanction pénale.

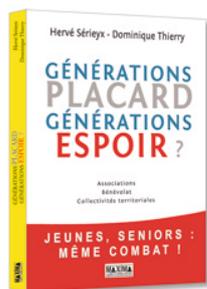
Trois séries (*instance, appel, cassation*) de procès ont donc été étudiées. Bien entendu, les jugements et les arrêtés en langue bulgare étaient traduits en anglais, langue de travail, ce qui compliquait singulièrement la tâche.

La Bulgarie applique aujourd'hui les principes de droit «romano-germanique», alors que le Royaume Uni, et plus généralement les anglophones, appliquent la «common law». De plus, cinquante années d'occupation soviétique ont fortement influencé les pratiques judiciaires locales. Les traductions sont compliquées, les mots en «common law» n'ayant pas le même sens qu'en «romano-germanique». Heureusement, le ministère de la justice bulgare avait délégué auprès de notre expert un jeune juriste de qualité. Notre expert a pu ainsi interpréter au mieux les décisions soumises à son examen et tenté d'expliquer pourquoi, en première instance, dans les tribunaux provinciaux, les décisions de relaxes étaient prononcées du fait de certaines lacunes qu'il convenait de combler. Mais il en a été parfois de même devant les juridictions supérieures.

Le rapport de mission propose un certain nombre de mesures qui ont été présentées à la Ministre en personne par notre expert.



UN MAGISTRAT DE LA COUR DE JUSTICE



Généralisations placards Généralisations espoir,

Ce livre analyse les causes des décalages intergénérationnels de notre société et en établit un juste état des lieux. Il est d'une lecture très utile pour comprendre les nouveaux enjeux à mettre en oeuvre pour établir des passerelles entre les âges.

À NOTER éd Maxima

Et si, au lieu d'opposer les générations, de bloquer les jeunes, de virer les vieux, on tentait de réconcilier les générations entre elles ? C'est possible, affirment les auteurs Hervé Sériex* et Dominique Thierry*. Très connus pour leur engagement dans le monde socio-économique et dans la vie associative, et inquiets de la fracture intergénérationnelle, les auteurs font part de leurs multiples expériences. Mais, si on met en avant les onze millions de bénévoles qui agissent dans les associations françaises, on peut raisonnablement espérer un meilleur vivre ensemble.

*Hervé Sériex a été (entre autres) délégué interministériel à l'insertion des jeunes

*Dominique THIERRY, ancien délégué général du Développement et de l'Emploi, est président de France Bénévolat

UN NOUVEAU DÉPART pour la complémentaire santé

Le 11 décembre 2012 les animateurs de l'activité complémentaire santé des délégations Aquitaine Sud, Aude, Bourgogne, Bourbonnais, Haute Garonne, Savoie et Haute-Savoie

étaient invités à se retrouver à Bordeaux pour un nouveau départ de cette activité, à la suite de l'accord donné par le CA le 26 septembre dernier.

Depuis plus de dix ans, des délégations s'étaient mobilisées pour ouvrir aux personnes en difficulté sociale, et adressées par les services sociaux, la possibilité d'accéder à la couverture d'une complémentaire santé : il faut savoir qu'en moyenne, seulement 55% des soins sont remboursés par l'Assurance-Maladie : les baisses de taux de remboursement, voire des déremboursements, et de ce fait la majoration des cotisations des complémentaires ne font que croître. Il y aurait 4 millions de français qui ne bénéficieraient pas de couverture complémentaire santé.

Consciente de la difficulté pour beaucoup de nos concitoyens d'accéder aux soins, AGIRabcd souhaite ouvrir cette activité à l'ensemble des délégations qui le souhaitent. Pour cela, le positionnement d'AGIRabcd devait être défini et clarifié par rapport aux critères de l'association sur les plans juridique, éthique et financier. Un travail dans ce sens initié en 2009 a été poursuivi avec mission de proposer au CA de l'association les éléments de cadrage, en particulier éthiques et juridiques, nécessaires à la mise en œuvre de l'action.

Afin que l'activité «complémentaire santé» soit couverte juridiquement, des modifications de notre relation avec les mutuelles ont été proposées au CA du 26 septembre :

- un parrainage de ATD Quart Monde permettant à AGIRabcd de faire partie du collectif des associations en relation de conventionnement avec la FNARS (Fédération Nationale des Activités de Réinsertion sociale) porteuse de contrats ouverts,
- une convention avec 2AH, association de mutuelles, porteuse de contrats par l'intermédiaire de SOGEAS courtier.

Ces deux possibilités ont été acceptées par le CA

Si vous souhaitez la développer dans votre délégation, vous pouvez vous adresser à Arlette LADOUES - tél : 05 62 21 09 98

arletteladoues@gmail.com



RETROUVEZ LA LETTRE DES ADHÉRENTS SUR INTRAGIR

AGIRabcd - Service Communication 8, rue Ambroise Thomas PARIS 75009 - 01 49 49 18 41 - communication@agirabcd.org